



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACLOU DU VENDREDI 17 DECEMBRE 2020

Le dix-sept décembre 2021 à 18 heures, les membres de l'ACLOU se sont réunis à la maison des associations de La Teste-de-Buch.

L'Assemblée est présidée par Jean Dubrous en sa qualité de Président, Thierry Dupuch, vice-Président, Philippe Lautard, secrétaire.

Nous sommes 32 présents sur 64 adhérents. Aucune condition de quorum n'étant prévue dans les statuts, les décisions seront prises à la majorité plus une voie des personnes présentes et représentées, à jour de leur cotisation.

L'assemblée générale peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport moral,
- rapport financier,
- renouvellement des AOT,
- bilan des réunions officielles,
- moyens de lutte incendie,
- renouvellement du tiers du comité d'administration
- questions diverses.

Le Président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et particulièrement Monsieur le Maire de la Teste qu'il remercie pour la mise à disposition de la maison des associations pour cette réunion.

Le secrétaire fait, pour rappel, lecture du PV de la dernière assemblée générale du 11 décembre 2019.



Rapport moral

Le Président rend hommage aux personnes qui nous ont quittés : Maurice Vallet et Jacques Boudigues.

Il nous fait part de la naissance de Margaux Dupuch.

Peu d'activité de notre association en 2020/2021 pour les raisons que nous connaissons tous.

Le conseil d'administration s'est réuni 2 fois.

2020 a principalement été marquée par la destruction par le feu de la cabane d'Agnès. Etaient présent à ce moment les journalistes de l'émission des Racines et des Ailes et il est à souligner qu'aucune image de désastre n'a été produite.

La cabane est aujourd'hui reconstruite vite et bien à l'aide des nombreux amis d'Agnès.

L'Aclou a financé pour 450 € l'achat de bois manquant pour la finalisation du quai à l'Ilot.

Lutte incendie

Après vote, il est décidé l'achat par l'Aclou d'un détecteur d'incendie par cabane.

L'achat d'extincteurs « professionnels » par groupe de cabane est mis à l'étude.

L'idée est lancée de se rapprocher des pompiers.

Réunions officielles

Nous nous sommes rapprochés des nouveaux élus de la commune. Jean Dubrous, Thierry Dupuch et Philippe Laura ont été reçu par Madame Tilleul, adjointe déléguée à l'Environnement, la Qualité de vie, le Développement Durable et à la Transition Écologique. Réunion de présentations très positive.

Le rapport du conseil de site est mis en ligne par Philippe Laura sur notre site en page « Actualités ».

Conseil de site : ci-après.

AOT

Au conseil de site nous avons bien évidemment demandé les nouvelles procédures par rapport aux demandes de renouvellement. Madame Madrid nous assure qu'il n'y aura pas de soucis pour les renouvellements.

Au sujet des 4 cabanes vacantes qui vont passer en appel d'offre, il n'y aura plus de commissions consultatives. Les dossiers restent entre les mains du Conservatoire. Madame Madrid nous assure d'une procédure publique.

Renouvellement du tiers du comité d'administration

4 sortants : Cécilia Dupuch, Emma Bestaven, Gaelle Ricaud, Françoise Minos

Personne ne se présente, le tiers est renouvelé à l'unanimité.



Rapport financier

Recettes	1163.65 €
64 cotisations à 15 €	960.00 €
Remboursement MMA	113.65 €
Don	90.00 €
Dépenses	355.48 €
Site internet	105.00 €
Assurance	111.68 €
Caubarc, cotisation	80.00 €
Frais banque	58.80 €
Résultat	- 808.17 €
Trésorerie	
Banque	8780.80 €

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.



Questions diverses

A Monsieur le Maire

Comment voyez-vous le dossier de l'île aux oiseaux ?

Réponse : aucune raison que quelque chose change par rapport à la Mairie qui reste attentive à la gestion.

Quels travaux sur des cabanes de la commune ?

Le conseil municipal a voté dernièrement une enveloppe de 55000 € de travaux pour les 4 cabanes attribuées à la ville.

La tchanquée n°3

Monsieur le Maire prévoit 1 M € pour la reconstruction, 20 % serait apporté par du mécénat.

Quelqu'un rapporte que la cabane 44, de la Mairie, au port de l'île est à l'abandon.

Monsieur le Maire nous déclare que cela sera résolu.

Pourquoi la procédure d'attribution est désormais sous la seule décision du Conservatoire ?

Monsieur le Maire n'a aucune explication mais reste confiant et restera très vigilant.

Y aurait t'il un recours si problème ?

Cela serait du ressort du Tribunal Administratif.

Thierry Dupuch va essayer d'obtenir un rendez-vous avec le Conservatoire.

Le garde n'a plus de bateau.

200000 € sont programmés pour acheter un nouveau bateau

ACLOU

LAT 44°41'56" N
LONG 1°11'05" O



Conseil de Quartier

Philippe Laura demande la reprise des Conseil de quartier. Monsieur le Maire prend bonne note.

Alexis Bonnin souligne que la Mairie a perdu la gouvernance de l'île

Monsieur le Maire nous indique qu'il n'a pas du tout envi de perdre plus de pouvoir et qu'en regagner sera très difficile. Il réaffirme sa volonté de ne « rien lâcher ».

Le Président lève la séance à 19 h 20 en invitant les participants à se réunir autour d'un verre et huîtres de l'amitié.

Fait à La Teste-de-Buch le 5 janvier 2022.

Le Président
Jean Dubrous

Le Secrétaire de séance
Philippe Lautard